

PASSEPORT AMBULATOIRE



MES RENDEZ-VOUS

CONSULTATIONS AVANT L'INTERVENTION

CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE : Leà à		
AVEC DES SPÉCIALISTES : (selon prescription) AU LABORATOIRE :	Le	
AU LADONATOINE .	Le11	
L'INTERVENTION		
PROGRAMMATION DE LA CHIRURGIE : Leà à		
CONSULTATIONS APRÈS L'INTERVENTION		
AVEC LE CHIRURGIEN :	Le H	
AVEC DES SPÉCIALISTES : (selon prescription)	Le H	
POUR LE JOUR DE MON ADMISSION :		
ADMINISTRATIF	MÉDICAL	
O Pièce d'identité	 Consentement éclairé du patient pour la chirurgie et l'anesthésie 	
○ Carte vitale		
○ Carte mutuelle	 Autorisation d'opérer pour les patients mineurs signée par les deux parents 	
Fiche personne de confiance signéeLivret de famille pour les	Ordonnance(s) de médicaments habituels	

mineurs

éventuels)

O Moyen de paiement (pour

dépassements d'honoraires

O Vos examens: radios, bilans biologiques...

Matériel médical s'il est prescrit : bas de

ceinture

contention,

cannes...

abdominale,

SOMMAIRE

Le parcours en Ambulatoire
 L'hygiène avant un acte opératoire
 La satisfaction du patient

Le service de chirurgie ambulatoire est ouvert de 7h à 20h. Vous pouvez joindre le secrétariat au 04.67.01.01.01

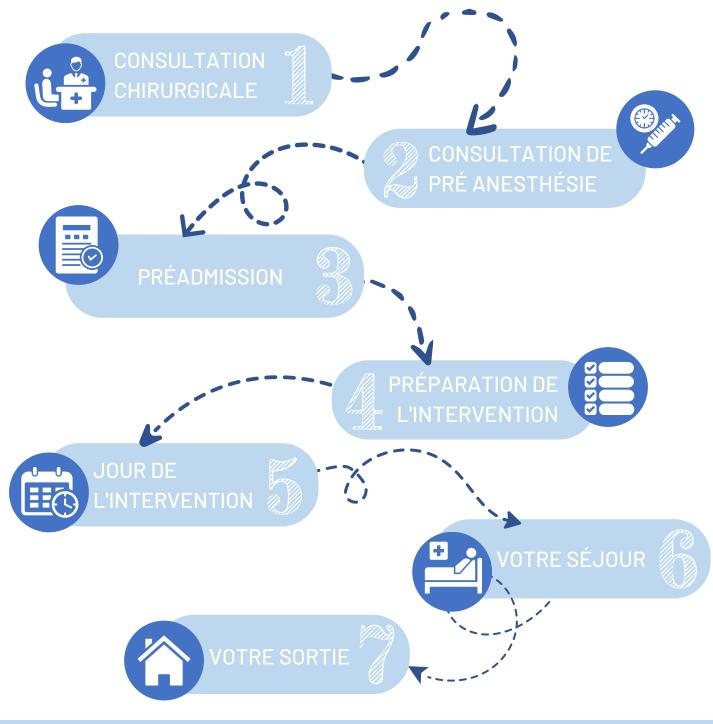




La Clinique Saint Jean - Sur de France vous remercie pour votre confiance et mettra tout en œuvre pour vous garantir un séjour de qualité. Afin de vous guider tout au long de votre prise en charge, ce livret d'accueil vous permettra de prendre connaissance des informations essentielles dès la programmation de votre admission.

1

MON PARCOURS EN 7 ÉTAPES





ÉTAPE 1



LA CONSULTATION AVEC LE CHIRURGIEN

ÉTAPE 2



LA CONSULTATION AVEC L'ANESTHÉSISTE

Cette consultation est **obligatoire** et doit être effectuée au **maximum 48h avant** l'opération. Vous devez vous présenter avec les **documents** suivants :

- Ouestionnaire de pré-anesthésie renseigné
- Carte Vitale / attestation CMU
- Carte mutuelle
- Ordonnances de traitements en cours
- O Derniers examens médicaux (bilans d'imagerie médicale et bilans biologiques si nécessaire)
- O Pour les enfants : carnet de santé

Il pourra éventuellement vous demander de prendre rendez-vous avec des spécialistes (cardiologie, pneumologue ...).

Pour contacter un cabinet d'anesthésie (déterminé par le secrétariat de praticien): ANESTHESIO SUD: 04 67 61 21 95 / ANESTHESIE SAINT JEAN: 04 67 61 21 72

ÉTAPE 3



LA PRÉADMISSION

Après votre consultation avec le chirurgien et l'anesthésiste, un document vous permettant de communiquer vos pièces justificatives nécessaires :

- O Carte d'identité (ou Passeport)
- O Carte Vitale à jour (ou attestation d'ouverture des droits)
- Carte mutuelle / attestation CMU
- O Formulaire de la personne de confiance complété
- O Directives anticipées signées

Afin de finaliser l'organisation de votre séjour, vous devrez réaliser votre préadmission, en vous rendant à l'accueil de la clinique (au rez-de-chaussée). La préadmission physique est nécessaire.

JE M'ORGANISE

- Je récupère le matériel médical à la pharmacie, ainsi que mes traitements post-opératoires, si prescrits
- J'envoie les **devis** à la **mutuelle** pour ma prise en charge (si dépassements d'honoraires)
- O Je contacte une infirmière libérale en vue des soins si prescrits
- Je respecte l'arrêt de certains traitements personnels selon la prescription de l'anesthésiste
- Je respecte le régime alimentaire pré opératoire selon les recommandations
- J'anticipe mon retour à domicile en prévoyant un accompagnant ou une demande de VSL
- Je ne dois pas passer la première nuit seul à mon domicile

LA VEILLE DE MON OPÉRATION

- Je retire mes bijoux et mon vernis à ongles, aucun produit cosmétique présent
- Je prends une douche avec un savon doux ou antiseptique, selon les recommandations de l'anesthésiste et / du chirurgien (la veille et le matin) selon les recommandations de l'anesthésiste et/ou chirurgien



Je respecte le jeûne selon les recommandations de l'anesthésiste

La veille de l'opération, une infirmière vous appellera afin de s'assurer de votre éligibilité à l'opération et vous faire un rappel sur les consignes. Elle vous informera de l'horaire de votre admission dans le service.

ÉTAPE 5 L'ADMISSION

Je me présente au secrétariat pour procéder à mon admission et finaliser les dernières formalités administratives. Il est possible que vous soyez dans les premières convocations, dans ce cas une infirmière du service vous indiquera la veille comment accéder directement au service.



Le **paiement** du dépassement d'honoraires éventuel se fait à l'entrée par chèque, espèces, carte bancaire



PRÉSENTEZ-VOUS AVEC L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

ÉTAPE 6

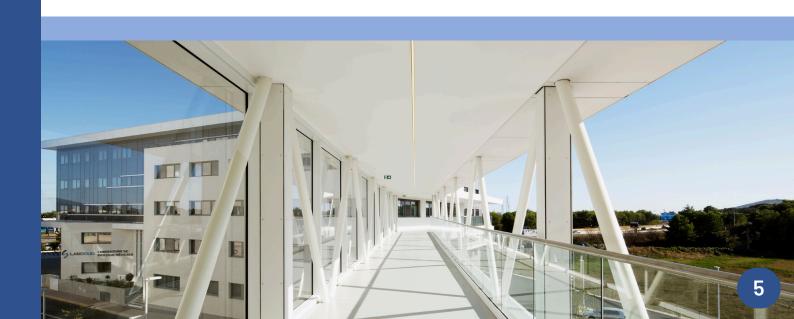


L'INTERVENTION ET MON SÉJOUR

Dès l'accueil, la vérification de votre identité est primordiale pour garantir votre sécurité : un bracelet d'identification vous est remis.

Merci de signaler à l'équipe soignante toute modification de votre état de santé depuis votre consultation d'anesthésie (fièvre, toux, problème de peau ou d'allergies...). Un questionnaire « top départ au bloc » permettra à l'infirmier(e) de vérifier votre éligibilité à l'opération.

Avant d'entrer dans le bloc opératoire, il vous sera demandé de retirer vos éventuelles prothèses auditives et dentaires. Un brancardier vous accompagnera au bloc opératoire à pied, en fauteuil ou en brancard selon votre état de santé.



A votre sortie du bloc opératoire, vous êtes surveillé(e) un certain temps dans votre service. Votre retour à domicile s'effectue avec l'autorisation de votre chirurgien et du médecin anesthésiste. En fonction de votre état, le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste peuvent décider de vous garder en hospitalisation complète.

Les documents suivants vous seront remis :

C Lettre de liaison	O Compte rendu opératoire
O Arrêt de travail (si prescription)	 Consignes post-opératoires
Ordonnance(s) de sortie	O Vos dates de rendez-vous (si besoin)
O Prescription de transport (si besoin) O Bulletin de sortie	

Je n'ai pas besoin de repasser par l'accueil pour ma sortie

Pour votre sécurité, il vous est formellement interdit de quitter l'établissement seul(e). Un accompagnant majeur et valide doit venir vous récupérer à votre sortie.

De votre sortie jusqu'au lendemain, vous devez respecter des consignes suivantes :

- Ne pas conduire de véhicule ;
- Ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux ;
- Ne pas prendre de décision importante, votre vigilance peut être altérée ;
- Ne pas consommer d'alcool au cours des 24 heures qui suivent votre intervention;
- Ne prendre que les médicaments prescrits par votre praticien et / ou l'anesthésiste.

Une infirmière de la clinique vous **appellera ou vous enverra un SMS pour prendre des nouvelles** le lendemain de mon intervention, ou le lundi si l'intervention a lieu le vendredi.

J'appelle mon chirurgien ou la clinique si :

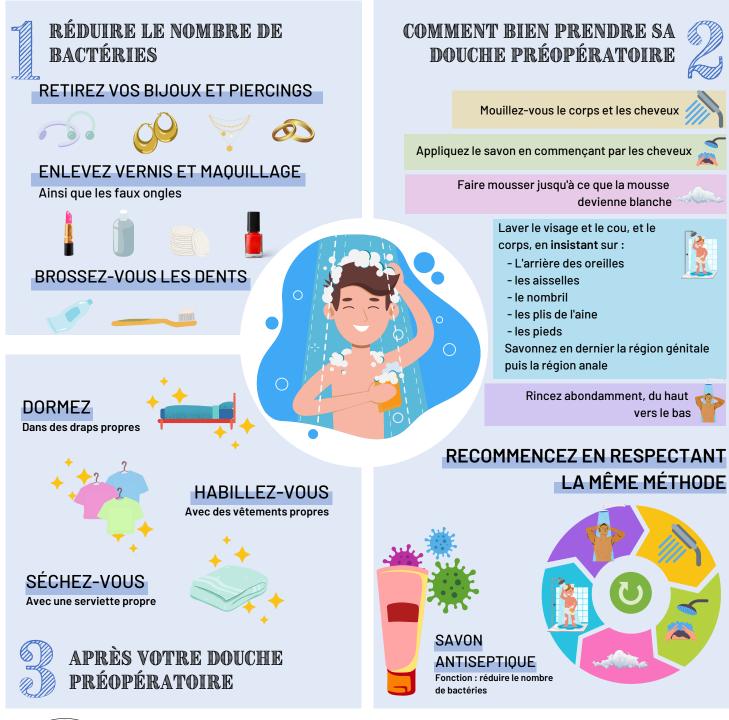
- Je ne me sens pas bien
- J'ai des nausées ou vomissements
- J'ai des douleurs malgré les médicaments
- Je présente des saignements anormaux
- J'ai de la température
- J'ai des malaises ou des vertiges
- J'ai des douleurs abdominales
- J'ai d'autres signes qui se présentent



L'HYGIÈNE AVANT UN ACTE OPÉRATOIRE

QUAND?

La veille de votre intervention, ainsi que 2 heures avant celle-ci. La douche préopératoire est réalisée avec le savon antiseptique prescrit par votre chirurgien.





ATTENTION (1)

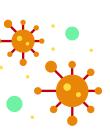
La **dépilation** (retrait des poils) est **proscrite** car elle favorise les infections post opératoires. Elle peut toutefois être demandée par votre chirurgien dans des situations bien précises. Dans ce cas, ne réalisez pas cette opération tout seul au domicile (risque de microlésions), c'est un professionnel qui utilisera une tondeuse spécifique à votre arrivée.

POURQUOI TOUTES CES PRÉCAUTIONS?



Les consignes d'hygiène ont pour but de prévenir les ISO (Infections du Site Opératoire)

Une ISO est une infection qui survient à l'endroit où le patient a été opéré, et est considérée comme telle si elle apparaît dans les 30 jours suivant l'intervention.





Les origines des ISO sont majoritairement endogènes, c'est à dire que la contamination se fait à partir de la propre flore du patient (peau, organes, etc ...).

Certaines maladies ou comportements augmentent le risque d'ISO







Tabac



Diabète



Maladies auto-immunes

Pour prévenir les ISO:



Respecter les consignes pré opératoire Douche, traitements, jeûne ...



Surveillance de la zone opératoire

Surveillance de cicatrice, signalement de tout problème rencontré

SURVEILLANCE DE LA CICATRICE



Oui surveille?

- Les professionels de santé
- Le patient



Comment?

- Lors de la réfection du pansement
- Respect du protocole émis par le chirurgien



Quels signes?

- Rougeur, chaleur
- Gonflements
- Douleur
- Fièvre ou grosse fatigue



Qui alerter?

- L'infirmière
- Le médecin





VOUS ÊTES ACTEUR DE VOTRE SANTÉ!

VOTRE AVIS COMPTE POUR NOUS



Lors de votre admission, votre adresse électronique a été collectée avec votre accord. 2 semaines après votre sortie de la Clinique, vous recevrez un e-mail de la Haute Autorité de Santé dans lequel se trouve un lien vers le questionnaire d'expérience et de satisfaction sécurisé, nommé e-Satis. Les résultats sont ensuite publiés sur le site de Scope Santé.

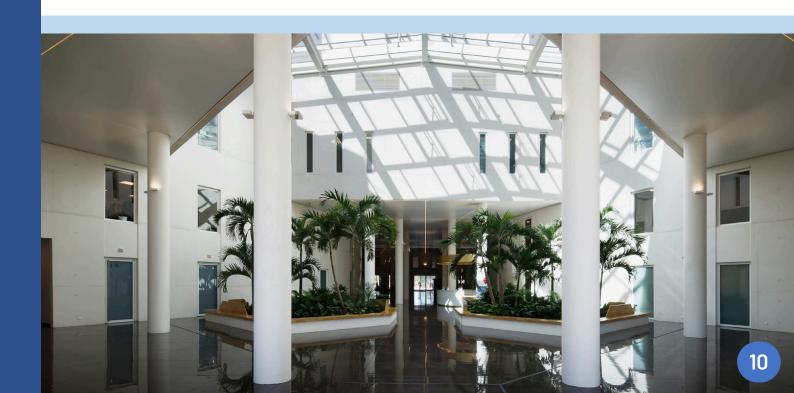


Vous pouvez également répondre à nos questionnaires de satisfaction donnés dans le service avant votre sortie, nous faisons des retours aux professionnels de votre satisfaction et des pistes d'amélioration.

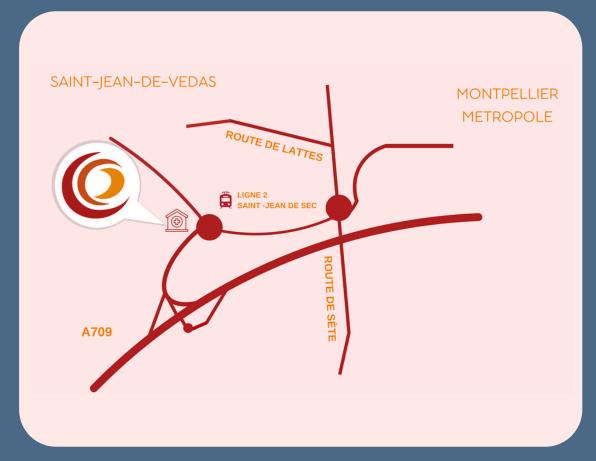


Enfin, vous pouvez également nous donner votre avis sur Google.



















Clinique Saint Jean - Sud de France 1 Place de l'Europe 34430 Saint-Jean-De-Védas

